

La mission EIGS est une des activités du Comité de Coordination de l'Evaluation Clinique et de la Qualité en Nouvelle-Aquitaine (CCECQA) au titre de Structure Régionale d'Appui (SRA) à la qualité des soins et à la sécurité des patients pour la Nouvelle-Aquitaine, conformément aux missions des SRA (décret 2016-1606 du 25 novembre 2016).

Cette action est conduite dans le cadre de son CPOM avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, Cette charte a pour objet de préciser :

- Les modalités de sollicitation et d'intervention du CCECQA,
- Les engagements réciproques entre le CCECQA et les structures.

Tout échange ou transfert de documents entre le CCECQA et l'établissement demandeur doit obligatoirement se faire via une messagerie sécurisée et/ou un espace sécurisé.

Le CCECQA peut être sollicité par les **établissements sanitaires et médico-sociaux de la Nouvelle-Aquitaine** et l'ARS.

La nature de l'accompagnement est fonction de la complexité de l'événement et/ou de l'expérience de l'équipe à conduire seule cette analyse.

Objectifs de l'accompagnement

- Appui méthodologique aux équipes à l'analyse de leur événement à l'aide de la méthode ALARM(E).
- Aide à l'identification des actions d'amélioration afin de sécuriser les pratiques et organisations.

Les engagements de la structure

- Transmission des documents nécessaires à la compréhension de l'événement via obligatoirement une messagerie sécurisée ou un espace sécurisé.
- Rédaction du chronogramme et de la synthèse de l'analyse.
- Organisation et participation de tout professionnel concerné par l'événement à la réunion d'analyse.

Dans un but de partage de connaissances et avec l'accord préalable des établissements ou des soignants, le CCECQA peut être amené à publier ou à présenter lors de journées, de façon anonyme, des retours d'expériences et toute information utile à l'amélioration de la sécurité des soins.

Les engagements du CCECQA

- Accompagnement réalisé par des membres de l'équipe formés à la méthode ALARM(E).
- Si besoin recours à une personne qualifiée de par son expérience sur la situation analysée, s'engageant au respect des règles d'utilisation sécurisée des données.
- Posture d'écoute et de bienveillance des intervenants.
- Respect du secret professionnel au-delà du temps de l'analyse par les membres de l'équipe du CCECQA et les personnes qualifiées.
- Déclaration MR004 «Recherches n'impliquant pas la personne humaine, études et évaluations dans le domaine de la santé» réalisée par le CCECQA auprès de la CNIL le 30 juillet 2024 et respect des obligations liées à cette déclaration.
- Stockage sur un espace sécurisé, des documents transmis et/ou produits uniquement à l'intention de l'établissement.
- Destruction des échanges et documents à la clôture de l'accompagnement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la charte de protection des données du CCECQA.
- Désignation d'un Délégué à la Protection des Données.
- Production de données agrégées et pseudoanonymisées à des fins d'élaboration de rapport d'activités du CCECQA, de suivi du CPOM avec l'ARS et de remontée d'informations à la HAS via la FORAP.

Le CCECQA
Président du CCECQA
Dr Jean-Marc FAUCHEUX

L'établissement